

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

21 septembre 2018 – n° 1b  
180061b

**DEMANDE DE DEROGATION TEMPORAIRE AU REPOS DOMINICAL DE LA SOCIETE DECATHLON**

Par courrier du 3 septembre 2018 l'unité départementale de la DIRECCTE du Grand Est informe la Ville qu'elle a été saisie d'une demande de dérogation temporaire au repos dominical de la Société DECATHLON, pour le dimanche 14 octobre 2018, en application de l'article L 3132-20 du Code du Travail, afin de réaliser des travaux d'aménagement du magasin DECATHLON à Saint-Dié-des-Vosges.

La Société précise qu'il ne s'agit pas d'une ouverture dominicale du magasin au public, mais simplement de la participation de collaborateurs au déménagement hiver du magasin (bascule de saison), sans activité commerciale.

L'autorisation ou le refus de l'administration est subordonné à une consultation obligatoire auprès du conseil municipal qui doit délibérer dans le mois suivant la réception du courrier.

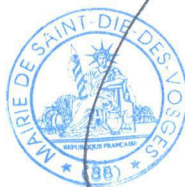
**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- EMET un avis favorable à la demande de dérogation temporaire au repos dominical sollicitée par la Société DECATHLON, pour la journée du 14 octobre 2018, aux fins de travaux d'aménagement du magasin DECATHLON à Saint-Dié-des-Vosges.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



David VALENCE

-----  
Séance du 21 septembre 2018

-----

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	27
Procurations .....	6
Absents.....	2

-----

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT(*parti au point 29, procuration à Françoise LEGRAND*), Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Christine FELDEN, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Nicole REMONT, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Sébastien ROCHOTTE, Sophie TAESCH,

Excusés et ont donné procuration :

Marc FRISON-ROCHE	A	David VALENCE
Marie-France LECOMTE	A	Marie-José LOUDIG
Sabriya CHINOUNE	A	Dominique CHOBAUT
Christopher ZIEGLER	A	Jacqueline THIRION
Serge VINCENT	A	Jean-Louis BOURDON
Nadia ZMIRLI	A	Michel CACCLIN

Absents excusés :

Ousseynou SEYE  
Nathalie TOMASI

-----

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

-----